

Monsieur le Préfet de Vendée
Préfecture de la Vendée
Mission de coordination et de pilotage
29 rue Delille, 85922 La Roche sur Yon Cedex 9

Ou par mail à [pref-
participationdupublic@vendee.gouv.fr](mailto:pref-participationdupublic@vendee.gouv.fr)

A XXXX, le XXXX

Objet : Projet d'arrêté « espèces protégées » liés aux travaux aménagement d'Olonne sur Mer et d'île d'Olonne

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre des travaux prévus à la suite du remembrement lié aux projets routiers d'Olonne et l'île d'Olonne, vous avez mis en consultation un projet d'arrêté autorisant la destruction d'espèces protégées.

La LPO Vendée se mobilise contre ce projet entaché d'illégalité. La demande de dérogation pour destruction d'espèce protégées doit être présentée au stade du projet de réaménagement et non après comme c'est le cas ici.

Un nouvel état de l'environnement, support de ces demandes, a été réalisé après la déclaration de fin d'aménagement.

Il est donc impossible dans ces conditions de prévoir les mesures d'évitements prévues par le code de l'environnement.

Ces pratiques sont malheureusement fréquentes dans ce type d'aménagement.

La décision de clôture de l'aménagement foncier est à l'heure actuelle frappée d'une demande d'annulation auprès du tribunal administratif de Nantes.

Autoriser les travaux liés à cet aménagement, c'est considérer que la décision du tribunal n'a pas d'importance.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Prénom Nom